



Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative
CACE/1040

Le 27 septembre 2022

Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 1 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

Objet: **Commission d'études 1 des radiocommunications (Gestion du spectre)**

- **Adoption de 2 nouvelles Recommandations UIT-R et approbation simultanée par correspondance de ces textes, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT-R 1-8 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1034](#) datée du 20 juillet, 2 projets de nouvelle Recommandation UIT-R ont été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 20 septembre 2022.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz
Directeur

Annexe: 1

Annexe

Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R	Titre	Doc. N°
SM.2152-0	Compléter les mécanismes actuels de distribution radiofréquence en utilisant les communications optiques sans fil	1/98(Rév.1)
SM.2151-0	Orientations relatives aux gammes de fréquences pour l'exploitation des systèmes de transmission d'énergie sans fil utilisant des faisceaux radiofréquences pour les dispositifs mobiles/portables et les réseaux de capteurs	1/108(Rév.2)
